

LES CERTIFICATIONS NUMÉRIQUES

LES SITES & APPLICATIONS





LE TIERS CERTIFICATEUR HISTORIQUE DES MÉDIAS

LABELLISER, CONTRÔLER, CERTIFIER, PUBLIER

L'ACPM, née de la fusion entre l'OJD (créé en 1923) et d'AudiPresse, est la seule organisation capable de fournir au marché des **données unifiées et certifiées sur la fréquentation exhaustive des contenus médias** (sites, applications, radios, podcasts et affichage digital)

L'ACPM définit en concertation avec le marché les règles de contrôle et harmonise les indicateurs de dénombrement de chaque média.

Toute certification se base sur **la labellisation préalable d'outils de mesure ou de diffusion** respectant un cahier des charges exigeant.

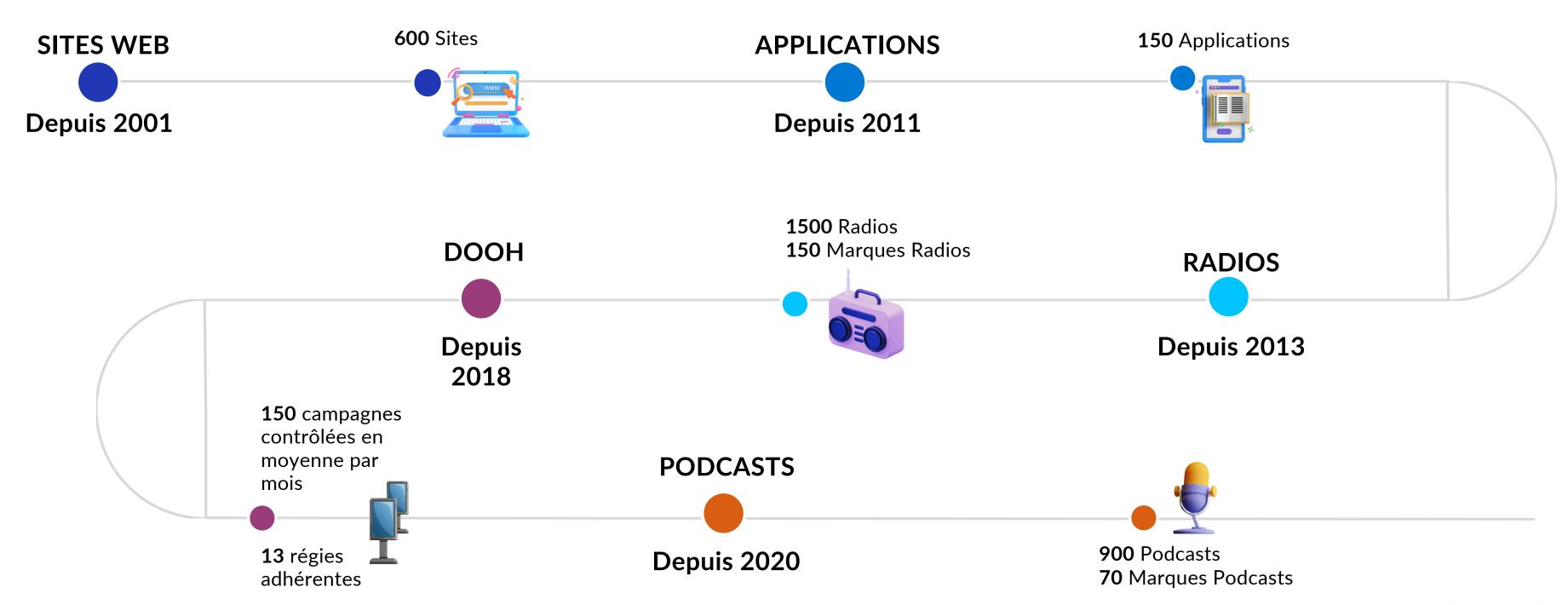
FAIRE CERTIFIER LES CHIFFRES DE VOS CONTENUS MÉDIAS PAR L'ACPM VOUS PERMET DE:

- Valoriser vos sites et applications sur le plan éditorial et publicitaire
- Participer à la professionnalisation du marché, en répondant aux attentes des annonceurs et des agences médias
- Vous comparer sans ambiguïté aux autres acteurs du marché
- Gagner en visibilité et en reconnaissance





LES CERTIFICATIONS NUMÉRIQUES





ACPM N'EST PAS MESUREUR MAIS CERTIFICATEUR

L'ACPM est le seul certificateur à être basé sur les règles internationales (IAB, IFABC, ...) permettant ainsi de proposer aux éditeurs une mesure comparable et fiable des contenus numériques.



LE PRINCIPE DES LABELLISATIONS DES OUTILS DE MESURE

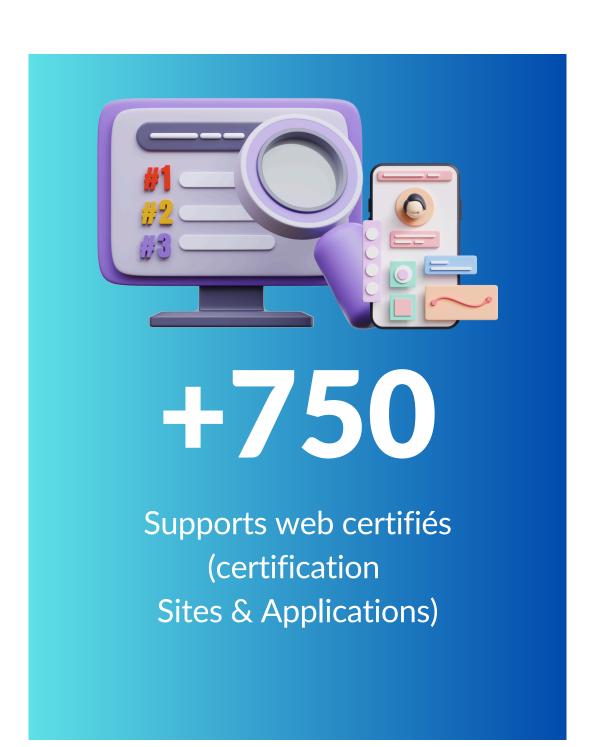
Tout éditeur souhaitant certifier les chiffres de ses contenus médias doit au préalable être mesuré ou être diffusé via un outil labellisé par l'ACPM.

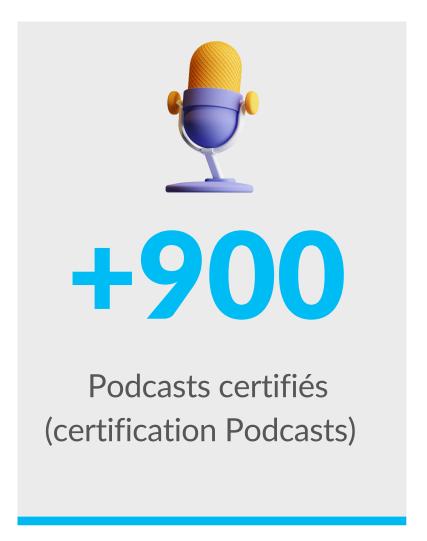
L'ACPM labellise les outils de mesure et de diffusion, afin que les mesures et les contrôles s'effectuent dans le respect des normes internationales.

Les outils de mesure labellisés respectent ainsi l'ensemble des critères exigés par les cahiers des charges de l'ACPM.

QUELQUES CHIFFRES









LA CERTIFICATION SITES & APPLICATIONS



SON FONCTIONNEMENT

Depuis 2001, l'ACPM contrôle la fréquentation des sites et des applications. Les chiffres communiqués chaque mois au marché sont devenus la référence de la fréquentation des marques numériques en France. Ils sont aussi utilisés dans le dispositif des principales études d'audience (Kantar, Médiamétrie, CSA, ...).



L'éditeur bénéficie également d'un espace dédié avec son procès verbal mensuel.

Actuellement, **près de 300 marques numériques** sont certifiées chaque mois.

Rang	Marques		Visites totales	Sites unifiés	Applis unifiées
1	Marque Télé Loisirs	Tele Loisirs	212 701 200	162 815 663	49 885 537
2	Marque Le Figaro	F	203 823 638	164 471 756	39 351 882
3	Marque Franceinfo		200 358 614	168 456 716	31 901 898
4	Marque Ouest-France		193 062 365	173 498 611	19 563 754
5	Marque L'Equipe	Æ	187 895 853	82 157 852	105 738 001
6	Marque Le Monde	$\underset{\mathrm{inhan}}{\mathfrak{M}}$	170 790 489	124 377 191	46 413 298
7	Marque BFMTV	BFM TV.	158 200 827	139 722 675	18 478 152
8	Marque Actu.fr	actu#	100 810 942	100 810 942	NC
9	Marque Le Parisien	P	86 971 580	75 646 356	11 325 224
10	Marque 20 Minutes	20 minutes	82 468 368	69 568 967	12 899 401
11	Marque Femme Actuelle	Femme actuelle	76 308 975	76 308 975	NC
12	Marque Marmiton	4	71 205 243	71 205 243	NC
13	Marque La Dépêche du Midi	LATO(SCHE	66 098 248	62 077 550	4 020 698
14	Marque Radio France	4	60 756 802	29 745 282	31 011 520
15	Marque Footmercato	*	59 100 689	37 924 574	21 176 115
NC : Non	contrôlé		Source : ACPM - SI	TES & APPLICATION	IS - JANVIER 202





Plusieurs classements sont établis et publiés chaque mois, notamment :

- Le Classement Marques numériques (Sites Unifiés et Applis Unifiées)
- Le Classement Sites (sites fixes, mobiles et AMP)
- Le Classement Applis (appli mobile, appli tablette)

Une distinction est faite entre les téléchargements en France et à l'international.

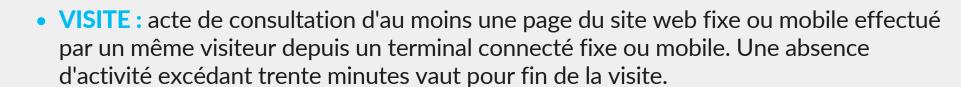
Ces classements sont définis en concertation avec l'ensemble des acteurs du marché.

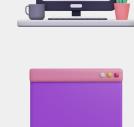
LES CLASSEMENTS

INDICATEURS ET RÈGLES DE MESURE

Les conventions sont définies avec le Marché lors de Commissions, dans le respect des normes internationales.







- VISITEUR : c'est l'identification d'un terminal connecté disposant d'un Navigateur Web pour le site web fixe ou d'un Smartphone connecté disposant d'un Navigateur Mobile, sans distinction de lieu et de mode de connexion, sur la période observée.
- PAGE VUE : téléchargement complet du contenu principal (éditorial/publicitaire)
 d'une page du site web fixe ou mobile sur le terminal du visiteur identifié

PÉRIMÈTRE & RÈGLES DE MESURE :



• **PERIMETRE**: l'éditeur déclare le périmètre mesuré (noms de domaine, adresses IP internes à l'éditeur qui doivent être exclues,...). Tout nom de domaine non déclaré ne sera pas pris en compte.



• ROBOTS : l'outil de mesure doit éliminer de tout comptage le trafic généré par les « robots » (ou « spiders ») en se basant sur l'adresse IP, l'User Agent ou toute autre donnée à disposition de l'outil et permettant la reconnaissance d'un visiteur comme tel.





INTÉGRER LES CLASSEMENTS

Tout éditeur de marques numériques (sites / applis) peut faire certifier ses chiffres et participer aux classements de l'ACPM.

01CHOIX DE L'OUTIL DE DIFFUSION

• Être mesuré par un outil labellisé ACPM : Piano, Smartprofile, Eulerian, Wysistat, Marfeel

03 LE CONTRÔLE

• L'ACPM contrôle ce qui est déclaré par le mesureur et ce qui est calculé via les logs par l'ACPM.

02LA DÉCLARATION

• L'Éditeur a l'obligation de déclarer sur l'honneur dans le document prévu à cet effet (DSH) l'ensemble des Sites et des Applications liés au périmètre soumis à la certification.

04LA PUBLICATION MENSUELLE

- Communiqué de presse envoyé à l'ensemble des acteurs du marché média.
- Certification des chiffres et publications des classements ACPM.
- Gain de visibilité par la création de tops et de relais sur les réseaux sociaux.



LA CERTIFICATION ACPM: SOCLE DE LA MÉTHODOLOGIE DES MESURES D'AUDIENCE

Les chiffres de fréquentation, certifiés par l'ACPM, sont utilisés comme socle dans la méthodologie des études d'audience de référence : OneNext de l'ACPM, Internet Global de Médiamétrie, Kantar.

Face à la multiplication et à la granularité des usages numériques, l'hybridation des données panel avec les données de fréquentation (site centric) est devenue incontournable. L'alliance de ces deux sources de données complémentaires permet aux instituts de proposer des études d'audience fiables et robustes. C'est pourquoi, l'ACPM collabore avec Médiamétrie et Kantar.

(+) Tout support certifié bénéficie automatiquement des bénéfices de l'hybridation, grâce aux échanges de données mis en place par l'ACPM avec les principaux instituts d'étude.

OneNext





POURQUOI FAIRE ADHÉRER VOS SITES & APPLICATIONS ?

"Pouvez-vous- indiquer pour chacune des raisons listées, dans quelle mesure elle ont été importantes dans votre décision d'adhérer à la Fréquentation ACPM?"



117

répondants

KANTAR

Etude Kantar Profiles menée en 2022 sur tous les AG Votants et les contacts opérationnels Diffusion et Fréquentation ACPM



91%

Crédibilité envers le marché (agences, anonceurs, régies, etc) de l'ACPM en fournissant des chiffres certifiés



73%

Construire leur argumentaire grâce aux chiffres de l'ACPM



Se comparer équitablement



87%

Bénéficier de données certifiées, permettant un suivi des performances dans le temps



76%

Bénéficier de l'expertise d'un organisme de certification reconnu



L'hybridation de la mesure d'audience Internet Global



LES SERVICES POUR LES ÉDITEURS DE MARQUES NUMÉRIQUES



ACCÈS À VOTRE ESPACE ÉDITEUR

Données quotidiennes

(du mois en cours, pas encore certifiées)



Données mensuelles certifiées

(des mois précédents, données certifiées)

	Total Sites Unifiés	Site Fixe	Site Mobile	Site AMP
Visites	191 595 218	54 748 417	110 791 487	26 055 314
Dont France	168 019 010	45 975 497	98 474 266	23 569 247
Pages Vues*	374 846 802	158 540 554	186 590 185	29 716 063
PV/Visites	1,96	2,90	1,68	1,14

EVOLUTIONS		
	M/M-1	M/M
Visites Mensuelles	11,62 %	72,75
Pages Vues* Mensuelles	9,43 %	52,65

MOYENNE PAR JOUR SUR LE MOIS CALENDAIRE			
MOYENNE JOUR	Site Fixe	Site Mobile	Site AMP
Visites	1 824 947	3 693 050	868 510
Visiteurs	1 402 688	2 968 742	784 094
Visites/Visiteurs	1,30	1,24	1,11
Pages Vues*	5 284 685	6 219 673	990 535





LES SERVICES COMPLÉMENTAIRES:

L'ACPM propose 3 services complémentaires en option payante :

1/3



ACCÈS À UNE API POUR LES DONNÉES QUOTIDIENNES

2/3



ACCÈS À LA BASE DE DONNÉE : "LE DÉCISIONNEL"





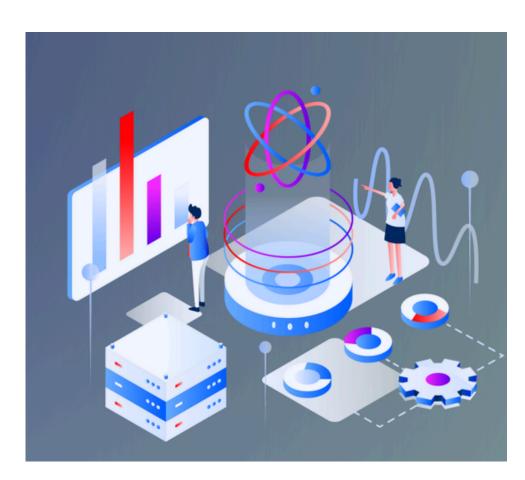
CERTIFICATION DES ANNEXES GÉOGRAPHIQUES



API: DONNÉES QUOTIDIENNES



AUTOMATISEZ L'ACCÈS AUX DONNÉES GRÂCE À CETTE NOUVELLE API



Accédez facilement aux données quotidiennes de vos sites et applications via notre API sous abonnement. Intégrez-les automatiquement à vos outils internes de base de données et de visualisation (Tableau, Looker Studio, etc.), et gagnez un temps précieux pour piloter vos décisions stratégiques.

1 020€ H.T. par flux et par an

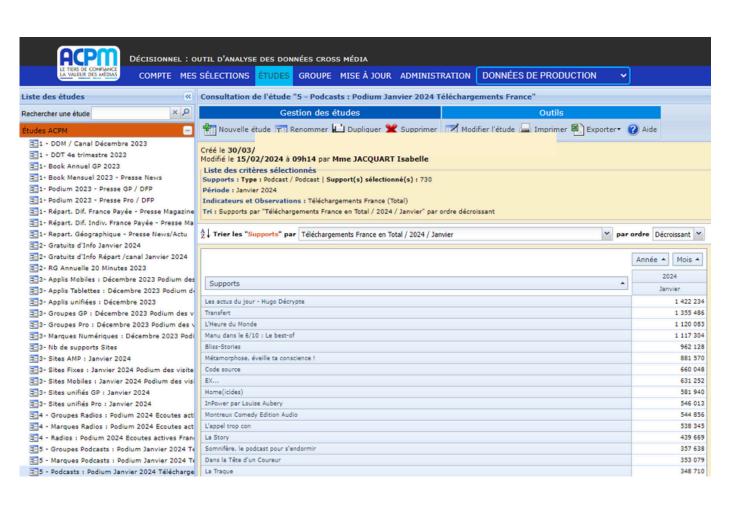


2/3

BASE DE DONNÉES: "LE DÉCISIONNEL"



BASE DE DONNÉE: "LE DÉCISIONNEL"



Ayez accès au « décisionnel »

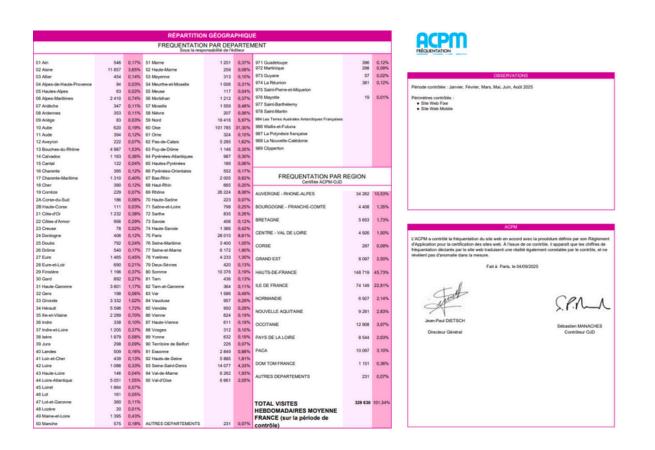
Cette base de données exclusive permet aux éditeurs d'analyser leurs performances et de comparer leurs chiffres à ceux de leurs concurrents. Un outil indispensable pour mener des études approfondies et affiner vos décisions stratégiques.

1 057€ H.T. par an





CERTIFICATION DES ANNEXES GÉOGRAPHIQUES



L'ACPM offre aux éditeurs de sites de presse en ligne la possibilité de certifier la répartition géographique de leurs visites par région. Grâce à cette annexe certifiée, vous pouvez demander votre inscription auprès d'une préfecture pour figurer sur la liste des supports habilités à diffuser des annonces légales dans un département. Une opportunité stratégique pour élargir vos revenus publicitaires

Déclaration de la répartition géographique :

L'éditeur déclare sa fréquentation départementale semestrielle à l'aide des chiffres remontés par son outil accrédité ACPM. Cette déclaration se fait via son espace éditeur.

Contrôle et certification :

L'ACPM dans son rôle de tiers certificateur contrôle la véracité des chiffres de fréquentation agrégés au niveau régional. Une fois l'audit validé, une annexe géographique sera apposée au procès-verbal. Elle doit accompagner la demande d'habilitation.

364€ H.T. par annexe et par an



LES TARIFS 2025 - SITES



DROIT PROPORTIONNEL -

Le droit proportionnel est conditionné au "support de référence" (càd le support ayant le plus de visites)

TRAFIC DE MON SUPPORT DE RÉFÉRENCE :





Pour vous accompagner dans votre devis contactez:

frequentation@acpm.fr

de 1 à 1 000 000	Droit proportionnel annuel	Ajout de supports supplémentaires					
de visites / mois	1 871 €	2e	3e	4e	5e	6e et plus	
		1 172 €	939€	707 €	589€	589 €	
de 1000 001 à 5 000 000 de visites / mois	Droit proportionnel annuel		Ajout	de supports supp	lémentaires		
	- 4	2e	3e	4e	5e	6e et plus	
	3 153 €	1 404 €	1 172 €	939 €	707€	589 €	
de 5 000 001 à 10 000 000 de visites / mois	Droit proportionnel annuel		Ajout de supports supplémentaires				
	- 4	2 e	3e	4e	5e	6e et plus	
	5 728 €	1 757 €	1 404 €	1 172 €	939€	589€	
plus de	Droit proportionnel annuel	Ajout de supports supplémentaires					
10 000 000	- 4	2e	3e	4e	5e	6e et plus	
de visites / mois	8 064 €	1 848 €	1 520 €	1 172 €	939 €	589 €	

Ce droit est calculé sur la moyenne de l'année précédente ou sur le premier résultat certifié de l'année en cours pour les nouveaux membres



Les tarifs ci-contre, concernent les 4 supports différents de la certification : Sites Fixes, Mobiles*, AMP** et Groupe Web en 2025 (en € Hors Taxes)



^{*} Sites optimisés pour les mobiles et tablettes

^{**} Contenus éditoriaux produits et brandés par l'éditeur mais diffusés hors de ses supports digitaux

LES TARIFS 2025 - APPLICATIONS

DROIT FIXE Certification Sites & Apps*

2

DROIT PROPORTIONNEL -

750€ H.T.

Par an et par éditeur

*Le droit fixe application est par éditeur, donc si l'éditeur a déjà payé une **cotisation site**, le droit fixe application ne sera pas applicable.



FRAIS LIÉS AUX CONTRÔLES D'APPLICATIONS PAR ÉDITEUR (Annuel par Éditeur)			
Entre 1 et 5 applications	1 003 €		
Entre 6 et 10 applications	707 €		
Entre 11 et 15 applications	532 €		
Entre 16 et 25 applications	354 €		
> 25 applications	290 €		



Les tarifs ci-contre, concernent « Applications » Mobiles ou Tablettes 2025 (en € Hors Taxes)

Les frais d'établissements de dossier s'élève à 250€ H.T.



OUTILS DE MESURE LABELLISÉS - SITES

"Sites" Web Fixes, Mobiles* et AMP**

* Sites optimisés pour les mobiles et tablettes

** Contenus éditoriaux produits et brandés par l'éditeur mais diffusés hors de ses supports digitaux





Contact:

certification@marfeel.com



Samia Abara Basly:

Samia.AbaraBasly@atinternet.com



Julien Musso:

jmusso@nsp-fr.com



Laurent Naigeon:

Inaigeon@idfr.net



OUTILS DE MESURE LABELLISÉS - APPLICATIONS

"Applications" Mobiles ou Tablettes



Samia Abara Basly:

Samia.AbaraBasly@atinternet.com



Julien Musso:

jmusso@nsp-fr.com



Laurent Naigeon:

Inaigeon@idfr.net



Contact:

certification@marfeel.com



ILS ONT FAIT LE CHOIX DE LA TRANSPARENCE

leboncoin

























franceinfo:



LE TIERS DE CONFIANCE LA VALEUR DES MÉDIAS

9 89 Rue de Monceau, 75008 Paris



